

CONCEPTION DES BATIMENTS BOIS ET SECURITE INCENDIE

Jeudi 20 mai 2021 à Rumilly (74)
*** Formation proposée en présentiel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Pré-requis : connaissance des principales caractéristiques du matériau bois pour son application dans la construction.



OBJECTIFS :

- Faire de point sur les différents aspects de la sécurité incendie en construction bois, notamment pour les bâtiments de logements collectifs et les Etablissements Recevant du Public.
- Traiter les évolutions réglementaires et les travaux en cours vis-à-vis des justifications à produire.
- Aborder le cas particulier des structures bois en isolation thermique par l'extérieur.
- Lister les exigences de cette réglementation et présenter les solutions pour y satisfaire.



PROGRAMME :

En présentiel - Durée 3 h

1 - Objectifs et principes de la réglementation incendie

2 - Contexte Européen

3 - Réaction au feu

- Définition.
- Arrêté du 21 novembre 2002 modifié 2003 et 2006.
- Justifications.
- Emploi possible des bois et dérivés.
- Ignifugation.

4 - Résistance au feu

- Définition.
- Arrêté du 22 mars 2004 modifié 2006 et 2011.
- Justifications.
- Solutions conventionnelles.

En présentiel - Durée 4 h

5 - Réglementations des Etablissements Recevant du Public

- Arrêté du 25 juin 1980 modifié, catégories, articles CO, articles AM.
- Instruction technique 249.
- Cas des isolants naturels.

6 - Réglementations des Habitations

- Arrêté du 31 janvier 1986, arrêté du 7 août 2019.
- Cas des isolants naturels.

7 - Propagation du feu par les façades

- Guide d'application du CSTB

8 - Réglementation des lieux de travail

9 - Réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

10 - Réhabilitation



FORMATEUR : Yves Marie Ligoit, expert bois et sécurité incendie

Compétences : Membres des commissions de révision des articles AM, CO et IT249. Référent sécurité incendie de l'association Ingénierie Bois Construction. Membre du groupe de travail « Façades » pour la révision de l'arrêté du 31 janvier 1986. Membre de l'atelier incendie d'ADIVBOIS. Centre des Hautes Etudes de la Construction section bois.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 17 mai 2021.**

Prix :

330 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois AuRA et Auvergne Archiform'
430 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation sur renseignements, attente stagiaire et auto-évaluation du pré-requis.**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation précisant son niveau d'acquisition.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et en distanciel

Pour toute demande particulière, nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager.

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Paper-board
- Vidéoprojecteur
- Guides techniques et vidéos

Modalités pédagogiques

- Apport théorique en présentiel et en distanciel
- Fiches et guides techniques
- Observations et recherche - étude de cas (photos)

Fibois AuRA répond aux critères



Plus de renseignements : *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -
Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -
Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique : jp.mathe@fibois-aura.org*



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Conception des bâtiments bois et sécurité incendie

Jeudi 20 mai 2021 à Rumilly (74)

Présentiel

Date limite d'inscription lundi 17 mai 2021

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

participera à la formation le 20 mai 2021 à Rumilly
 présentiel

330 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)
 430 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Financement OPCO : oui non

Si oui, précisez nom de l'OPCO :

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Formations réalisées en partenariat avec :



Les actions de Fibois AuRA
sont soutenues par :



Fibois AuRA est membre

